CHÂTEAU LAURENS

A.O.T / AVIS DE PUBLICITE POUR INSTALLATION ET EXPLOITATION D'UN CAMION FOODTRUCK

MISE A DISPOSITION DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE

Consultation n°001

APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

Madame, Monsieur,

La Ville d'Agde lance un appel public à candidature en vue de l'attribution d'une convention d'occupation et d'utilisation temporaire du domaine public, autorisant l'installation et l'exploitation d'une activité de restauration rapide et ambulante dite de « foodtruck » dans le parc classé du Château Laurens.

Nous vous invitons à nous transmettre votre offre (confidentielle) avant le 31 mars 2023 à 16h00

Sous enveloppe adressée en RAR ou remis en mains propres contre décharge à l'adresse suivante aux horaires habituels d'ouverture :

Maire d'Agde
Secrétariat DGA / Mme B. MOUYSSET
1er étage
Rue Alsace Lorraine
34 300 AGDE

Pour formuler votre offre, vous trouverez ci-dessous les éléments nécessaires à son élaboration.

1 . POUVOIR ADJUDICATEUR

La Ville d'Agde
Hôtel de Ville Mirabel
Rue Alsace Lorraine
34306 AGDE cedex

2. OBJET DE L'APPEL A PROJET

Autorisation d'Occupation Temporaire / Installation et exploitation d'un foodtruck avec terrasse dans le jardin classé Monument Historique du Château Laurens pour une surface de 50m².

L'appel à projets a pour objet de mettre à disposition à une tierce personne, via une autorisation d'occupation temporaire du domaine public non constitutive de droits réels, la surface précitée.

Cette opération vise à proposer au public fréquentant le site, vierge de toute autre activité commerciale, un service de qualité et de bénéficier d'un lieu, convivial et attractif, en bord d'Hérault. La mise en place d'un espace de restauration de type « street-food » à proximité immédiate du Château Laurens, au sein de l'enceinte de son jardin classé, pourra être complété par un glacier ambulant (de style chariot à glace, carretino).

L'occupant exploitera librement son activité sur une période comprise entre le 23 juin 2023 et le 12 novembre 2023 sur l'emplacement mis à disposition. Le candidat devra être apte à prendre en charge l'ensemble des coûts nécessaires au fonctionnement de l'équipement et à l'exploitation de son activité commerciale.

La Ville d'Agde portera une attention particulière aux projets qui proposeront une exploitation tenant compte du cadre environnemental et patrimonial particulier et à la qualité des produits proposés.

Par ailleurs, l'occupant devra adapter son activité aux manifestations et animations organisées sur ce site.

Dans tous les cas, la Ville d'Agde se réserve le droit exclusif de mettre en place ses propres animations avec ou sans le candidat retenu. Cette interdiction ne donnera lieu à aucune indemnité, ni réparation, ni replacement dans le cas d'impossibilité d'accès à l'emplacement.

3. PRESENTATION DU SITE

A l'issue d'un vaste plan de restauration engagé depuis son classement aux Monuments Historiques en 1996, le château Laurens ouvrira au public le 23 juin 2023.
Ce château à l'architecture éclectique a été construit à partir de 1898 pour Emmanuel Laurens.
Sa demeure aux décors colorés et abondants en est le reflet, à mi-chemin entre romantisme fin de siècle et modernisme triomphant.

Le projet culturel qui accompagne l'ouverture articule les Arts et les Sciences, dans une logique de transmission des savoirs et des savoir-faire.
Entre modernité et tradition, ouvertes sur le monde méditerranéen, les histoires conjuguées de l'édifice et de son créateur Emmanuel Laurens témoignent de l'extraordinaire vitalité des mouvements artistiques et des innovations techniques qui se sont déployés à l'aube du XXe siècle.

4. INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION

4.1 **Procédure de passation** :

- Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public, en application du C.G.C.T notamment son article L.2212-2 et du C.G.3.P notamment les articles L2122-1 et L2125-1

La convention correspondante sera accordée à titre précaire et révocable. Elle ne saurait conférer aucun droit au maintien dans les lieux ni aucun droit acquis au renouvellement. Elle ne confère aucun droit réel sur le domaine public.

La délivrance de l'A.O.T au lauréat est subordonnée au respect par l'occupant des différentes législations et règlementations en vigueur.

4.2 **Durée précaire** :

Période : Le service de restauration rapide qualitative et ambulante sera proposé du **23 juin 2023 au 12 novembre 2023**

Horaires : Les horaires d'ouverture du Château Laurens s'appliquent aux horaires de service du foodtruck. Le site est fermé au public le lundi et ouvert les jours fériés.

Les horaires d'ouverture au public sont :
Du 23 juin au 03 septembre de 11h00 à 19h00
Du 03 septembre au 12 novembre de 10h00 à 18h00

4.3 **Etat des Lieux** :

L'espace public mis à disposition de l'occupant est considéré, à priori, comme étant en parfait état. L'espace remis au candidat retenu fera l'objet d'un état des lieux d'entrée et de sortie d'exploitation, dressé par des agents de la Collectivité.

A l'issue de la période d'exploitation, l'occupant devra remettre les lieux dans leur état initial, sauf accord express de la Ville d'Agde. Faute d'exécution de cette obligation, la Ville d'Agde procédera à la remise en état aux frais de l'occupant et pourra dénoncer la convention d'occupation du Domaine Public.

4.4 **Assurances** :

L'occupant devra souscrire toutes les assurances garantissant les risques de dommages aux biens et sa responsabilité civile, ainsi qu'une assurance professionnelle.

4.5 **Démarches administratives** :

L'occupant devra effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à l'exploitation de son activité commerciale, par ex : licence de débits de boissons (licence IV exclue), attestation de stage en hygiène alimentaire de moins de 5 ans, KBIS de moins de 3 mois, PV de vérification du matériel utilisé (en fonction des matériels proposés dans le projet), etc….

L'occupant devra respecter la réglementation liée à l'activité exercée.

4.6 **Résiliation de la convention** :

La convention d'occupation du domaine public sera résiliée en cas de non-respect d'une clause contractuelle ou pour motif d'intérêt général sans indemnité.

4.7 **Sécurité du public** :

L'occupant est dans l'obligation de quitter les lieux à la demande de la collectivité.

En cas d'évacuation du public, de danger imminent, et/ou d'événement exceptionnel, l'accès au site pourra être interdit, et ne donnera lieu à aucune indemnité ni réparation.

Il est précisé que les alertes météorologiques représentent également un danger imminent.

4.8 **Redevance**

La redevance d'occupation comprend la fourniture d'électricité (borne foraine à disposition) et la mise à disposition du mobilier de terrasse hors structures d'ombrage (12 tables, 40 chaises/fauteuils d'une valeur de 7000€ TTC). La surface allouée à la terrasse aménagée sur une surface en stabilisé, espace véhicule compris, est d'environ 50m² (plans et fiches techniques en annexes).

La redevance correspondante comporte une **part minimale** de 25€/m² soit 1250€.

IL APPARTIENT AUX CANDIDATS DE FORMULER UNE PROPOSITION MENSUELLE DE REDEVANCE SUR CE SITE EXCEPTIONNEL, SUR LA BASE DE CE MINIMUM.

A noter : pas de point d'eau

Une somme d'un montant de 2500 € sera en outre à verser à titre de dépôt de garantie.

5. CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES :

5.1 **Implantation**

L'implantation des structures devra respecter le projet initial.

5.2 **Entretien, maintenance et réparation**

Le candidat retenu s'engage à :
- maintenir, à ses frais, les lieux occupés en bon état, procéder au nettoyage, à l'entretien courant de tout son équipement et à l'évacuation des ordures ménagères.
- assurer la maintenance technique de ses équipements,
- effectuer, dans l'espace occupé, le nettoyage des extérieurs, ainsi que tout entretien spécifique à l'activité ;

En cas de perte, de dégradation ou vol, la responsabilité de la Ville d'Agde ne pourra être engagée.

En cas de carence dans ses obligations, la Ville d'Agde se réserve le droit de faire procéder à l'exécution d'office des travaux nécessaires, aux frais de l'occupant.

5.3 **Condition d'occupation du site**

Dans l'éventualité où l'occupant souhaiterait effectuer des aménagements qui viendraient modifier l'esthétique ou l'emprise d'occupation, il devra obligatoirement les soumettre pour accord préalable à la ville.
L'occupant veillera également à l'accessibilité des zones d'accueil pour les personnes à mobilité réduite dans le respect des règles en rigueur.
Un plan du site mis à la disposition du preneur est fourni en annexe n° 2 permettant de localiser précisément la zone concernée par la mise à disposition.
Ce plan sera signé par les parties et fera partie intégrante du contrat.

5.4 **Stationnement**

Le stationnement est strictement interdit sur le site. L'arrêt est autorisé pour les véhicules de livraison et de maintenance (de 7h30 à 10h00) étant précisé que cet arrêt de véhicule se fera sous l'entière responsabilité de l'occupant.

5.5 **Nuisances sonores**

L'occupant devra obligatoirement veiller à limiter l'intensité des émissions sonores durant son activité, y compris pendant les opérations de montage, démontage, d'approvisionnement et d'exploitation, cela afin d'éviter toute gêne pour le voisinage.

5.6 **Montage et démontage des structures**

L'occupant devra prendre à sa charge le transport, le montage et le démontage des différentes structures ainsi que toute la manutention nécessaire à l'exécution de son activité notamment le remisage quotidien du mobilier mis à disposition.

5.7 **Labels**

L'occupant devra préciser de manière systématique sur l'ensemble des installations (mobiliers, produits d'entretien, dispositifs d'éclairage, etc.) les références à des labels environnementaux tels Ecolabel français, Ecolabel européen, Ecolab nordique « cygne blanc », Ecolab allemand « Ange bleu » ou les auto-déclarations conformes à la norme ISO 14021, PEFC, FSC, etc...

6. ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES

> Déjeuner : Tout public avec une intégration du public senior en semaine hors vacances scolaire ;
> Après-midi : Service sucré (glaces artisanales, jus de fruit frais, boissons fraiches, carte de thé, café,…)
> « After work» : jeunes actifs

> Tout public période de vacances scolaires et week-end.

Le professionnel itinérant proposera un service de restauration rapide et qualitatif avec un ou des concepts culinaires adaptés aux visiteurs du Château Laurens et à son environnement territorial.
Il est envisageable d'intégrer un dispositif de glacier ambulant en complément du Foodtruck afin de proposer une offre élargie pour les publics.

La restauration qui sera produite et vendue sera prioritairement réalisée à partir des circuits courts de productions et de préférence biologiques, le recours à des produits et ou préparations congelés est à proscrire.

L'occupant traitera de façon responsable et citoyenne l'ensemble des déchets qu'il produira. Il s'emploiera à en minimiser la production et à optimiser le tri sélectif.

7. CONTENU DE LA CANDIDATURE ET DE L'OFFRE

PIECES DE LA CANDIDATURE :

- Une lettre de candidature **motivée** exposant notamment l'intérêt porté à cette opération et les éléments qui qualifient le candidat pour la réaliser
- Un curriculum vitae du candidat avec ses principales références professionnelles
- L'attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle
- L'assurance et le contrôle technique du véhicule foodtruck
- Un certificat répondant aux normes d'hygiène et sécurité
- Un extrait Kbis, de moins de 3 mois

PIECES DE L'OFFRE :

- Un **rapport de présentation détaillé** du projet d'occupation expliquant la proposition de service et le projet d'exploitation, complété par des visuels et comprenant :

  • le concept (ex : type de restauration, carte, origine des produits/liste des fournisseurs, proposition de renouvellement des menus, , tarifs, …).;

  • les photos ou des visuels du véhicule ou de la proposition d'intégration du véhicule au site et/ou à l'époque du château (Belle Epoque et/ou Années Folles)

  • le détail sur les modalités de gestion commandes et les différents moyens de paiements

- **Une proposition de redevance mensuelle**, sur la base de la redevance minimale imposée par la commune

- Tout autre document ayant un intérêt pour juger de la qualité de l'offre remise ou de la capacité du candidat à réaliser la prestation.

NEGOCIATIONS :

La Ville d'Agde se réserve le droit de procéder ou pas à une phase de négociation de l'offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

VISITES SUR SITE :

Préalablement à la remise de leur offre, les candidats pourront effectuer une visite du site.
Pour effectuer une visite, les candidats devront en faire la demande par courriel aux coordonnées précisées à l'article 9 « renseignements complémentaires ».
Le candidat ne pourra, après le dépôt de son offre, se prévaloir d'erreurs ou d'omissions dans les documents qui lui auront été remis.

8. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

L'analyse des offres est assurée sur la base des critères suivants :

Critères de sélection des offres		
1	**Valeur technique** dont l'originalité du concept et l'esthétique, pertinence des produits proposés, adéquation de l'offre culinaire, menus-types à fournir	50 %
2	**Qualité de l'offre de service** (organisation commerciale, tels que mode de paiement, gestion des commandes, …)	20 %
3	**Montant de la redevance mensuelle** proposée par le candidat sur la base de la redevance minimale mensuelle imposée par la Commune	20 %
4	Solidité financière et capacités professionnelles et/ou techniques du candidat	10 %
TOTAL		100%

9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires devront formuler leurs demandes, en langue française, par courriel, à l'adresse suivante :
gaelle.cap-jedikian@ville-agde.fr

Il ne sera répondu qu'aux seules questions qui seront parvenues, au plus tard, huit jours francs avant la date limite de remise des offres (date de réception de la demande faisant foi).
Aucune suite ne sera donnée aux demandes de renseignements des candidats formulées par téléphone.

10. MODIFICATIONS ET COMPLEMENTS

La Ville d'Agde se réserve la possibilité, au plus tard dix jours francs avant la date limite fixée pour la réception des plis, d'apporter des modifications ou compléments au dossier de consultation et de

formuler des recommandations spécifiques aux candidats, dans le strict respect de l'égalité de traitement des candidats et des règles de concurrence.

Les candidats seraient alors tenus de remettre leurs offres en intégrant l'ensemble des compléments d'information que la Ville d'Agde leurs aura délivrés.

En cas de nécessité, le report de la date limite fixée pour la réception des plis pourra être prononcé par la Ville d'Agde au plus tard six jours avant la date précédemment fixée.

11. ABANDON DE L'APPEL A PROJETS

La Ville d'Agde informe les candidats qu'elle se réserve le droit de mettre fin à l'appel à projets, à tout moment de la procédure, pour tout motif d'intérêt général.

Dans cette éventualité, aucune indemnisation ne pourra être allouée aux candidats.

12. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

- présent règlement de la consultation
- Annexes :

Annexe 1 : plan cadastral du site
Annexe 2 : plan de masse avec implantation
Annexe 3 : fiche technique borne foraine
Annexe 4 : fiche descriptive des mobiliers fournis

13. MODALITÉS DE LA CONSULTATION

Date Limite de Remise des Offres : le 31/03/2023 à 16h00.

Procédure de recours : Le Tribunal Administratif de Montpellier est territorialement compétent.

Je vous prie de croire, Monsieur, Madame, à l'assurance de notre considération distinguée.

Château Laurens
Ville d'Agde.

Département :
HERAULT

Commune :
AGDE

Section : HL
Feuille : 000 HL 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/02/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
CENTRE DES IMPOTS FONCIERS
11 Av PIERRE VERDIER B.P 751 34522
34522 BEZIERS CEDEX
tél. 04 67 35 69 03 -fax 04 67 35 69 00
cdif.beziers@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

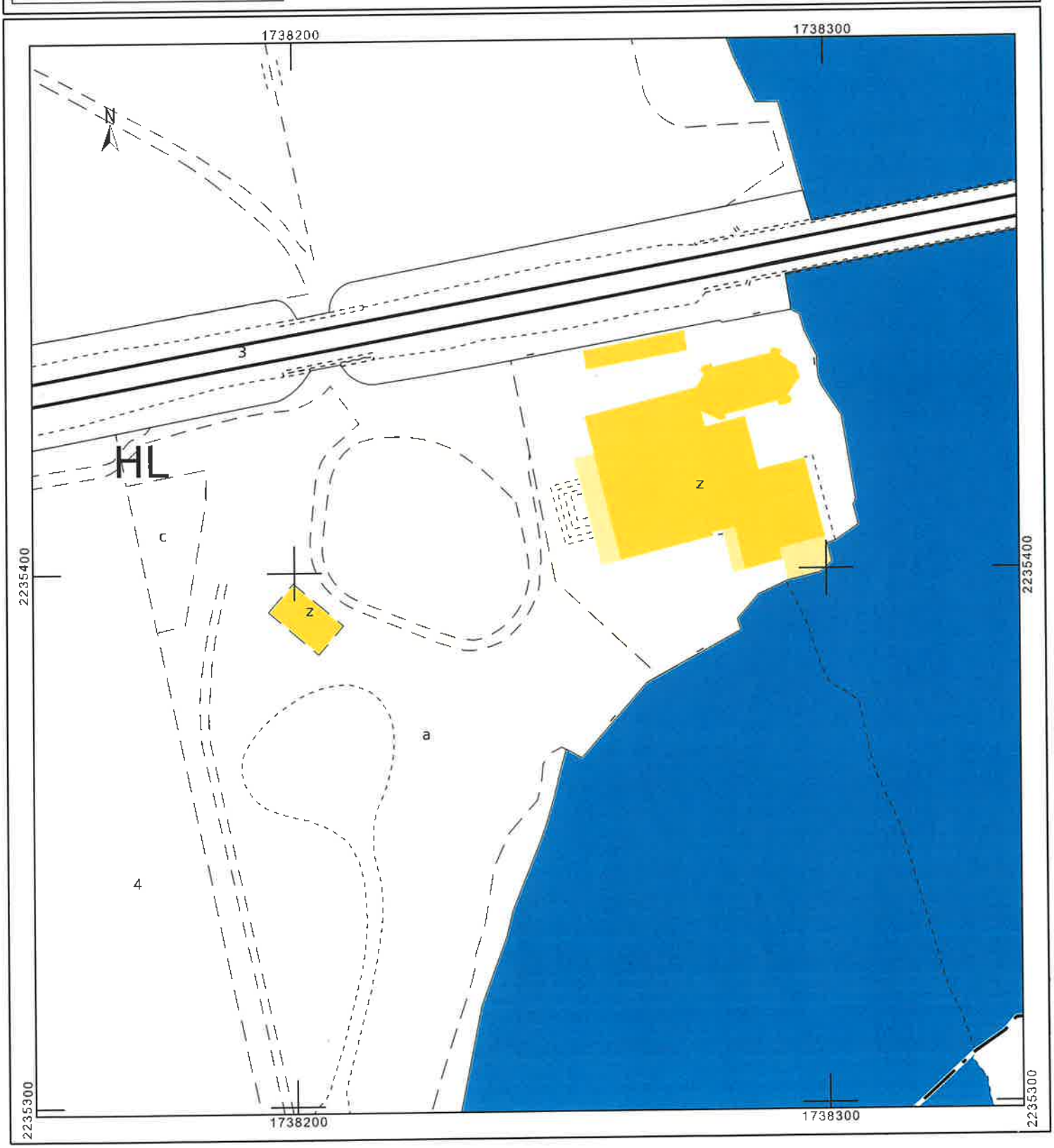

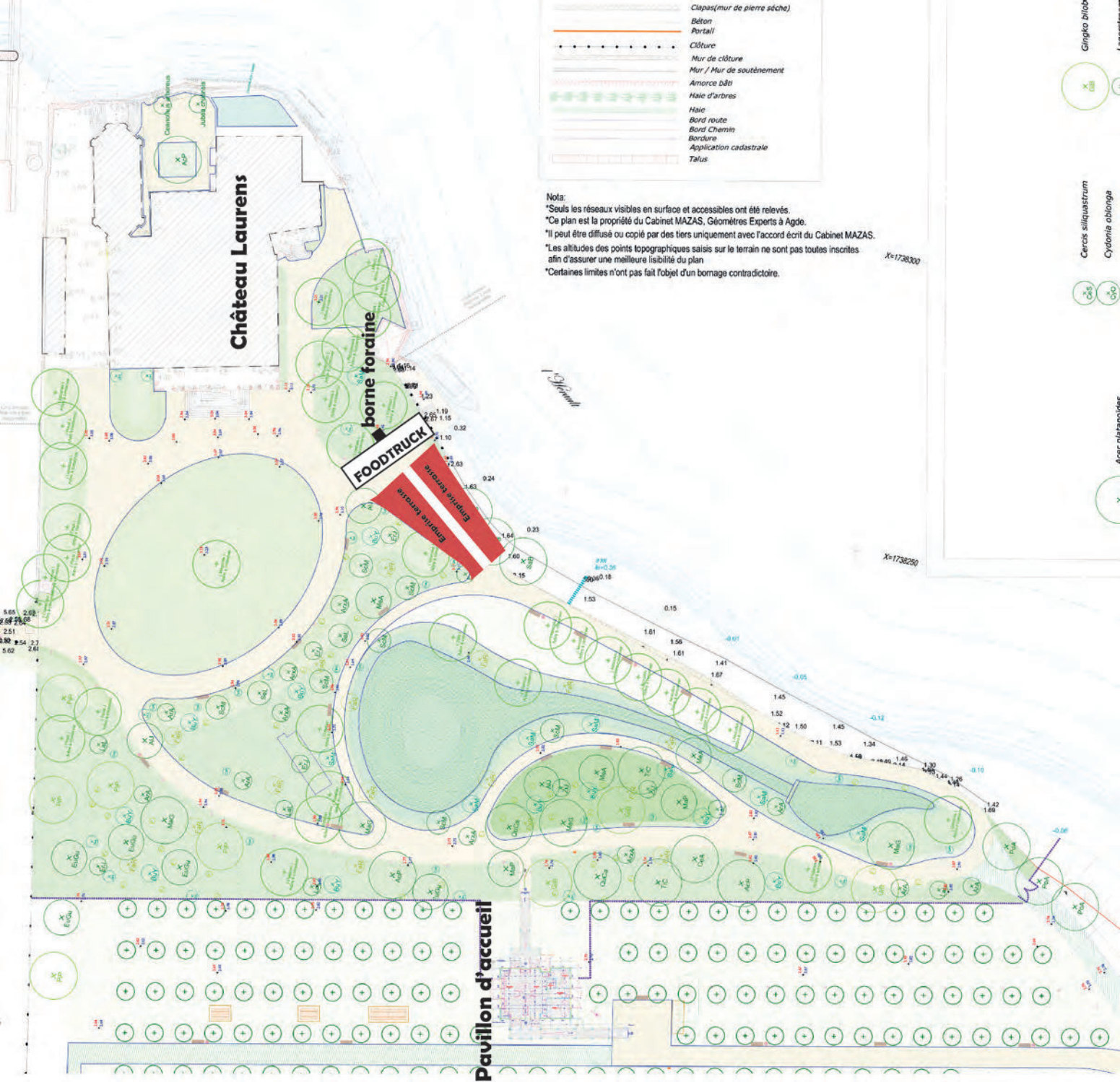
Clapas(mur de pierre séche)
Béton
Portail
Clôture
Mur de clôture
Mur / Mur de soutènement
Amorce bâti
Haie d'arbres
Haie
Bord route
Bord Chemin
Bordure
Application cadastrale
Talus
Nota:
*Seuls les réseaux visibles en surface et accessibles ont été relevés.
*Ce plan est la propriété du Cabinet MAZAS, Géomètres Experts à Agde.
*Il peut être diffusé ou copié par des tiers uniquement avec l'accord écrit du Cabinet MAZAS.
*Les altitudes des points topographiques saisis sur le terrain ne sont pas toutes inscrites afin d'assurer une meilleure lisibilité du plan
*Certaines limites n'ont pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.
X=1738300
X=1738250
Château Laurens
borne forraine
FOODTRUCK
Emprise terrasse
Emprise terrasse
Pavillon d'accueil
Ginkgo biloba
Cercis siliquastrum
Cydonia oblonga

24450-00006 BEA AMOVIBLE 63 V1

SOBEM SCAME electrical solutions
Tel : +33 3 80 49 77 77 - e-mail : sobem@sobem-scame.fr

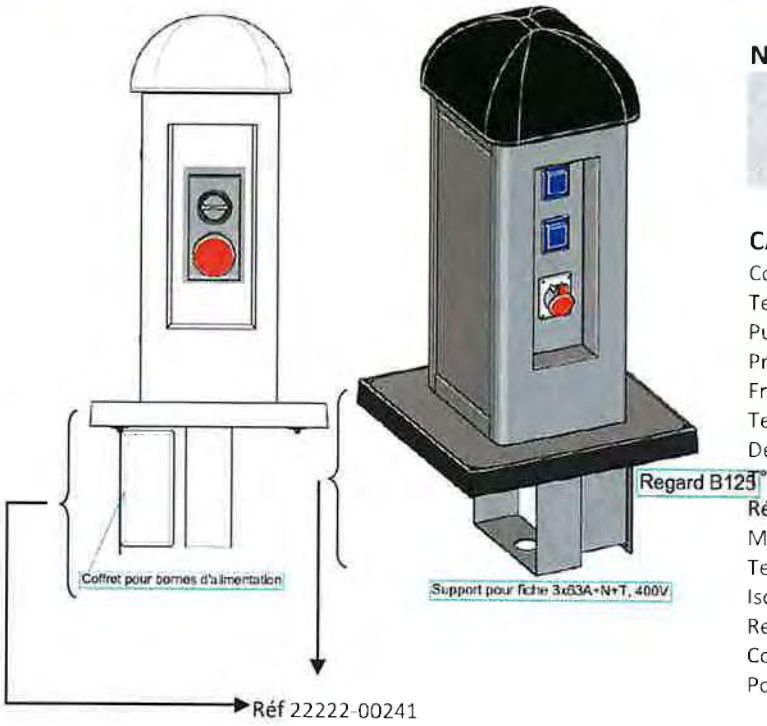

Photo pour exemple

NORMES EN REFERENCE

NF C 15-100 Installation électrique à basse tension
NF EN 61439 Ensemble d'appareillage à basse tension
Partie 1 : Règles générales

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Courant nominal (I) :	63 A
Tension nominal (U) :	400 V
Puissance (P) :	43 kVA
Protection différentielle :	300 / 30 mA
Fréquence :	50 Hz
Tension d'isolement :	500 V
Degré de protection :	IP44
T° de fonctionnement :	-20°C +35°C
Résistance mécanique (20°) :	IK10
Matière :	Tôle EZ
Tenue au feu / UL94 :	/
Isolation totale :	Oui
Resist. Env. salin / UV :	Oui / Oui
Couleur(s) :	
Pouvoir de coupure :	6 kA

DIMENSIONS

Hauteur : 1000mm
Largeur : 400mm
Profondeur : 400mm

OPTION(S)

Réf : 22222-00241 cadre tampon + coffret d'alimentation

EQUIPEMENTS :

- Enveloppe en tôle EZ type BEA avec toit en polyester :
  - Porte extérieure montée sur charnières (serrure à clé 455)
  - Porte intérieure empêchant l'accès aux parties nues sous tension (serrure à clé 455)
  - Passage des câbles en partie inférieure à travers découpe
- arrivée de l'alimentation par câble 5G16 + 1 fiche mâle 3 x 63A + N + T, 400V, IP67
- 1 disjoncteur + différentiel général 4 x 63A – C 300mA distribuant :
- 1 départ sur bornier 50² (3P+N+T). Protégé par le général (départ disponible sous trappe)
- 1 prise interruptrice 3x63A+N+T, 400V, IP66, CEE. Protégé par un interrupteur différentiel 4x63A 30mA
- 1 prise 3x32A+N+T, 400V, IP44, CEE, protégée par un disjoncteur différentiel 3x32A+N–C-30mA
- 3 prises 2x10/16A+T, 230V, IP54, NF, protégées **individuellement** par disjoncteur différentiel 1x16A+N–C-30mA
- un collecteur de terre
- l'ensemble monté, câblé

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- PROTECTIONS EN SCHNEIDER
- PC SUR LES FLANCS
- UN PLAN POUR VALIDATION SERA FOURNI A LA COMMANDE

Accusé de réception en préfecture
034-243400819-20220720-202219-CC
Date de réception préfecture : 21/07/2022

24454 REGARD EQUIPE POUR BORNE BEA

SOBEM SCAME electrical solutions

BORNE DE RACCORDEMENT
SERIE BEA

Tel : +33 3 80 49 77 77 - e-mail : sobem@sobem-scame.fr

NORMES EN REFERENCE

NF C 15-100 (06/2015)
NF EN 61439-2 (03/2012)

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Courant nominal (I) :	63A
Tension de service (Us) :	400V (3P+N+T)
T° d'utilisation :	-25°C à +35°C
Degré de protection :	IP66
Matiére :	Tampon composite noir
	Ensemble support boitier INOX
Montage	A sceller sur regard 600x600
Classe :	B125
Couleur :	Noir /

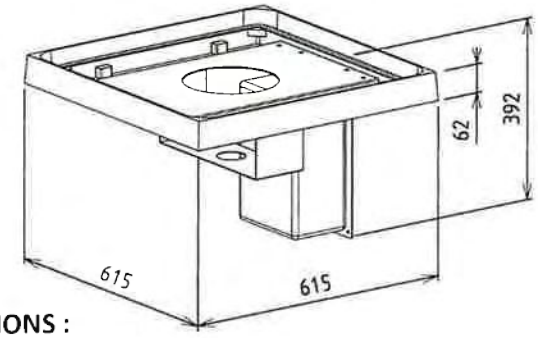

DIMENSIONS :

Hauteur :	392 mm
Largeur :	615 mm
Profondeur :	615 mm
Masse :	nc

ACCESSOIRES :

EQUIPEMENT :

- Regard composite B125 - 600x600
- Ensemble support boîtier alimentation en Inox
- Coffret thermoplastique 200x300x132 IP66
- Bornier de raccordement double 50² 3P+N+T
- Fiche connecteur 3x63A+N+T, 400V, IP66, CEE + câble H07RNF 5G16 long 1,5m
-

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- **Remarque : le boîtier doit-être impérativement protégé en amont par un disjoncteur différentiel de calibre 63 A maximum, 30mA**
- **Un dispositif doit être installé en amont du connecteur pour assurer la coupure en charge (NF C15-100)**

Accusé de réception en préfecture
034-243400819-20220720-202219-CC
Date de réception préfecture : 21/07/2022

Descriptif produit - modèle Table PALAVAS

Description du produit	Avec la table de jardin carrée au plateau inclinable, vous disposez d'un meuble pratique qui accompa gnera idéalement vos pauses en plein air. Son style moderne et sa conception toute en acier en font l'accessoire parfait pour le balcon ou la terrasse : la table bistrot est protégée anti-rouille et r ésiste sans problèmes à une utilisation quotidienne en extérieur. Le pied central est doté de patins ajustables pour une stabilité irréprochable, quel que soit le type de surface. Pratique pour le sto ckage, le plateau se rabat sur action d'une poignée, qui permet également de le bloquer et de le mai ntenir en place. La table avec plateau rabattable est à monter soi-même à l'aide de la notice et de la visserie fournies. Description de la table de jardin avec plateau rabattable : Table de jardin Pl ateau carré et inclinable Style moderne Série Palavas Caractéristiques de la table de jardin avec pl ateau rabattable : 100% acier thermolaqué Poignée pour incliner et bloquer le plateau Patins anti-dé rapants et ajustables Protection anti-rouille à la peinture époxy À monter soi-même Notice et visser ie incluses Dimensions de la table de jardin avec plateau rabattable : ? Longueur : 70 cm ? Largeur : 70 cm ? Hauteur : 72 cm Colis : 1 colis de 10 kg
Matière de la structure	100% acier recouvert d'une peinture époxy traitée anti-corrosion
Matière de la structure	Métal
Forme	Carré
Pliant	Oui
Traitement de protection	Protection anti-UV
Couleur(s)	Vert

couleurs choisies Jaune et vert cactus

Dimensions et poids

Longueur	70 cm
Largeur (profondeur)	70 cm
Dimensions (L x p x h)	Longueur 70 cm x Profondeur 70 cm x Hauteur 72 cm

Descriptif produit – Modèle Fauteuil Touquet

Type de Produit	Chaise
Collection	Touquet
Description du produit	Avec le fauteuil d'intérieur en métal Touquet, complétez votre salon et profitez d'un mobilier aussi confortable que robuste. Son style indus et son design tout en finesse en font un fauteuil tendance qui saura mettre en valeur la déco de votre maison ou appartement. Il est entièrement construit en acier thermolaqué, lui conférant une solidité incomparable tout en restant léger, et est traité anti -corrosion à la peinture époxy. Son dossier légèrement incliné garantit un excellent confort, avec s es accoudoirs situés à 22 cm au-dessus de l'assise. Le fauteuil d'intérieur en acier est muni de pat ins anti-dérapants sous chaque pieds, et ne nécessite aucun montage. Caractéristiques du fauteuil in térieur :Fauteuil d'intérieur Structure en acier thermolaqué Traitement époxy anti-rouille Assise et dossier ajourés Patins anti-dérapants Empilable Dimensions du fauteuil intérieur : ? Longueur : 52 cm ? Profondeur : 60 cm ? Hauteur : 83 cm Poids du fauteuil : 6 kg
Style	Contemporain - Design
Vendu par lot	A l'unité
Type de pièce	Salle à manger Salon Cuisine
Type de public	Adulte Enfant
Dimensions	Longueur 52 cm x Profondeur 60 cm x Hauteur 83 cm Hauteur assise: 45 cm Hauteur des accoudoirs: 67 cm
Poids net	6 kg

couleurs choisies Jaune et vert cactus

Descriptif produit – Modèle chaise PALAVAS

Description du produit	La chaise de jardin en métal Palavas est un mobilier d'extérieur incontournable. Son style indus et minimaliste se marrie à merveille avec les salons de jardin modernes pour sublimer votre extérieur. Avec son design taillé sur mesure pour une vie outdoor, la chaise en acier est ultra résistante et t rès facile à entretenir. Caractéristiques de la chaise de jardin Palavas :100% acier thermolaqué Pro tection anti-rouille et anti-UV à la peinture époxy Patins anti-dérapants Livrée déjà montée Entreti en facile et rapide Dossier et assise en lattes ajouréesDimensions de la chaise de jardin Palavas :L ongueur : 47 cmProfondeur : 60 cmHauteur : 84 cm 1 carton Poids de la chaise : 4,6 kg
Matière de la structure	Acier finition époxy
Matière de la structure	Métal
Nombre de pieds	4
Mobilité	Fixe
Traitement de protection	Protection anti-UV
Couleur(s)	Vert

couleurs choisies Jaune et vert cactus

Caractéristiques assise

Avec roues	Non

Dimensions et poids

Dimensions (L x p x h)	H 83 x L 47 x PR 55 cm Hauteur de l'assise 45 cm
Longueur de l'assise	55 cm
Profondeur de l'assise	47 cm
Hauteur - assise	45 cm
Hauteur du dossier	83 cm